

## Clubs de NM1

### Lettre d'intention d'accéder à la PRO B

Par la présente lettre, je soussigné .....

occupant les fonctions de Président

déclare l'intention du club de .....

d'accéder à la division professionnelle de la PRO B et, à cet effet, m'engage à ce que le club respecte les dispositions réglementaires, et plus particulièrement les obligations demandées par la Fédération Française de Basket-Ball figurant dans le cahier des charges des Règlements Sportifs de NM1, afin de pouvoir prétendre à une montée en PRO B.

Je joins également une lettre de soutien d'une des collectivités territoriales, .....

qui certifie avoir pris connaissance du cahier des charges de PRO B et qu'elle nous accompagnera en cas d'accession en PRO B.

### Dispositions réglementaires liées à l'accession en PRO B

#### Obligations

*Le non-respect d'une des obligations ci-dessous, dès le 1<sup>er</sup> septembre de cette saison et sur la totalité de la saison, pourra entraîner un refus d'accession de l'équipe en PRO B à l'issue de cette même saison, et ce même en cas de résultats sportifs permettant l'accession.*

#### Ressources humaines - Extra sportif

- Avoir un salarié en charge de l'administratif à temps plein
- Désigner un statisticien officiel ayant passé toutes les formations FFBB

#### Ressources humaines - Sportif

- Avoir un coach principal titulaire à temps plein, titulaire du DEPB
- Avoir un coach assistant à temps plein titulaire du DEFB

#### Equipement

- Avoir une salle de niveau H3 sans dérogation particulière

#### Règles de participation

- Avoir minimum 6 joueurs professionnels à temps plein sur l'ensemble de la saison

Le club s'engage à respecter ces obligations au plus tard à compter du 1<sup>er</sup> septembre de la saison et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

A l'issue de la saison, le club aura l'obligation d'avoir une situation nette à l'équilibre, telle qu'elle sera appréciée par les organismes de contrôle de gestion qui devront donner un avis favorable à l'accession du club.

### **Préconisations**

*Des préconisations, non obligatoires mais qu'il conviendrait de respecter, sont importantes pour l'évolution du club de la NM1 vers la PRO B ; leur non-respect n'entraînera pas de conséquence en cas d'accession potentielle de l'équipe en PRO B.*

Equipement	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'équiper d'au moins 6m de panneau LED</li></ul>
Communication / Jour de match	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'une billetterie informatisée</li><li>• Organisation d'une conférence de presse d'après match</li></ul>
DNCCG	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer d'un budget d'au moins 1 million d'Euros.</li></ul>

Nom : \_\_\_\_\_

[nom du signataire]

Fonction : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

[date de signature]

À \_\_\_\_\_

[lieu de signature]

Signature :